



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-31593>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **25-31593**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : NICE METROPOLE CÔTE D'AZUR

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20003019500115

Ville : Nice

Code postal : 06000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 06

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com/>

Identifiant interne de la consultation : 24N0895

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Mr le Président

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Cf article 6.1.1 du RC
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur le dernier exercice disponible en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ce chiffre d'affaire est disponible.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 16/04/2025 à 14:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution, et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Lieu-Test agricole permanent - Fourniture et pose de serres

Code CPV principal - Descripteur principal : 44211500

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : La présente consultation est lancée suivant la procédure : Marché à procédure adaptée - article R.2123-1. du Code de la commande publique La consultation a pour objet : Dans le cadre du dispositif d'Espace Test Agricole Métropolitain (ETAM), la Métropole Nice Côte d'Azur lance un Lieu-test agricole permanent sur la ville de Nice. La collectivité offre la possibilité à des porteurs de projets, de s'initier au métier de maraîcher tout en leur mettant à disposition, l'ensemble des biens et services requis à la bonne pratique de cette profession sur une période déterminée. Le métier de maraîcher est une profession spécialisée et relativement peu répandue au sein de la Métropole, ce qui explique l'absence de services et fournitures appropriées dans les marchés métropolitains. Un sourcing a été réalisé en juin 2024 pour, d'une part, prévenir les différents opérateurs des consultations à venir et, d'autre part, avoir un échange visant à actualiser notre connaissance des offres. Parmi les équipements indispensables du maraîcher se trouve la serre. Une serre permet au maraîcher de cultiver ses légumes et fruits dans de bonnes conditions, en contrôlant la température, l'humidité et la lumière. Une serre peut prolonger une saison de production, accélère la croissance et protège des intempéries et des nuisibles. La serre améliore la rentabilité de l'exploitation. Marché à prix global et forfaitaire Le délai d'exécution est fixé à : 5 mois. Début du contrat : À la notification du contrat. Estimation de l'administration : 175000euro(s) HT

Lieu principal d'exécution du marché : Nice.

Durée du marché (en mois) : 5

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Dispositions relatives aux groupements : Le présent contrat pourra être attribué à un seul opérateur économique ou à un groupement d'opérateurs économiques. Si le présent contrat est attribué à un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement. Cette dernière disposition ne trouve pas à s'appliquer dans le cas de groupement d'opérateurs économiques dont les membres seraient des opérateurs économiques dont la solidarité serait impossible pour des raisons règlementaires (exemple professions d'avocats, contrôle technique, coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé, etc...).

Élément de négociation : Une phase de négociation des offres est prévue avec le(s) soumissionnaire(s) dont l'(es) offre(s), à l'issue d'une première analyse, a (ont) été jugée(s) la(les) meilleure(s) en application du(des) critère(s) de sélection des offres. Toutefois, l'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché ou l'accord-cadre avec bons de commandes sur la base des offres initiales sans négociation. Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

<https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com/> Conditions de remise des plis : Par la seule remise d'un pli, l'entreprise confirme son intention de candidater et soumissionner a? la consultation

et s'engage, si elle est désignée attributaire, a signer le contrat ainsi que tous les documents annexes prévus par la réglementation et/ou rappelés dans les documents de la consultation. En cas de refus de signature, l'attributaire s'expose à voir sa responsabilité engagée par l'acheteur. Comme indiqué dans l'avis d'appel public à concurrence, l'acheteur considère que la modalité de transmission des plis appropriée au présent contrat est la transmission par voie électronique. Les candidatures ou offres reçues ou déposées sous format papier seront rejetées et retournées au soumissionnaire. Si le soumissionnaire adresse plusieurs réponses différentes sous forme dématérialisée, seule la dernière réponse reçue sera examinée dans les conditions du présent règlement.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/03/2025